

Communiqué de presse

7 Septembre 2015

La Belgique se montre solidaire et accueille 250 réfugiés

Notre pays est prêt à accueillir 250 réfugiés de guerre suite à une concertation avec le Gouvernement allemand. Il s'agit de candidats demandeurs d'asile qui se trouvent actuellement en Bavière et qui fuient la violence de la guerre. Le gouvernement opte résolument pour une approche humaine et ferme en matière d'asile.

Suite à une concertation ce week-end entre le Premier ministre Charles Michel et la Chancelière allemande Angela Merkel, il a été décidé d'accueillir au plus vite 250 réfugiés en Belgique. Il s'agit d'une opération humanitaire. Les modalités et les places d'accueil précises sont en cours d'élaboration et seront communiquées ultérieurement. Aujourd'hui, le Premier ministre a marqué son accord.

Charles Michel, Premier ministre : « Le gouvernement opte pour l'accueil de ceux qui fuient la guerre et la violence. Nous sommes disposés à leur offrir une sphère de sécurité. Pour notre pays, la solidarité, ce n'est pas un simple slogan. »

Par le passé, le gouvernement a pris ses responsabilités en créant des milliers de places d'accueil supplémentaires, en renforçant l'administration et en libérant le budget nécessaire à cet effet.

Notre pays se montre à nouveau prêt à aider les personnes en détresse. Il s'agit d'une initiative unique et provisoire. En effet, le gouvernement fédéral entend imposer davantage de solidarité au niveau européen et trouve en l'Allemagne un partenaire.

Le gouvernement fédéral demande en première instance la mise en place d'une répartition européenne équitable qui prévoit la création de *hotspots* dans les pays qui sont aux frontières extérieures de l'Union européenne. Notre pays souhaite en outre soutenir davantage l'accueil dans les régions qui entourent la Syrie, afin que les réfugiés qui se sentent déjà en sécurité là-bas, ne ressentent pas le besoin de rejoindre l'Europe.

La Belgique veut également en faveur de l'établissement d'une liste de pays sûrs et d'un mécanisme de répartition obligatoire tenant compte des efforts réalisés. Le gouvernement fédéral plaide depuis le début de la crise de l'asile en faveur de plus de solidarité à l'échelon européen.

Charles Michel : « Tous les États membres doivent afficher leur volonté de coopérer et se montrer solidaires, sinon la solidarité socio-économique se révélera aussi impossible. »